

## Publications économiques et financières



### Synthèse annuelle 2021

N° 365 / Mai 2022

# L'ÉCONOMIE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE EN 2021

## Une année de fortes tensions malgré des facteurs de résilience

Dans le sillage d'une année 2020 marquée par une fragilité de l'économie et des crises multiples<sup>1</sup>, l'économie calédonienne ne connaît pas **de rebond en 2021**, en contraste avec la plupart des pays développés, mais démontre une **certaine résilience au regard d'un contexte peu favorable**.

En début d'année, le conflit lié au choix du repreneur de Vale NC<sup>2</sup> a engendré des perturbations sociales et productives dans le secteur du nickel. Dans le même temps, les intempéries ont pénalisé certaines activités, alors qu'un nouveau confinement strict de la population<sup>3</sup> a été mis en place. Sur cette même période, la Nouvelle-Calédonie était dans l'attente de l'élection de son président, intervenue finalement en juillet. Après une courte période d'accalmie, qui a permis l'amélioration de certains indicateurs, la crise sanitaire s'est exacerbée avec l'apparition des premiers décès début septembre (près de 280 décès en 2021), et l'abandon de la stratégie «Covid-free<sup>4</sup>» menée depuis plus de 18 mois<sup>5</sup>. La fin de l'année avec le 3<sup>ème</sup> référendum s'est également accompagnée d'un certain attentisme.

**Le climat des affaires mesuré par l'enquête IEOM n'a jamais été aussi volatil** mais se situe, en moyenne, à un niveau plus élevé que les années précédentes, en restant tout de même en deçà de sa moyenne de longue période. En 2021, le PIB, selon les premières estimations subit une contraction de l'ordre de 3 %<sup>6</sup>, proche de celle de 2020, mais avec un recul de la demande interne moins significatif. **Les mesures de soutien restent importantes** et jouent un rôle d'amortisseur, permettant notamment d'éviter des défaillances d'entreprises et des répercussions sur l'emploi.

**Les situations sectorielles sont encore une fois très hétérogènes.** Les secteurs du transport, du tourisme et les services aux ménages sont particulièrement touchés par les confinements. D'autres subissent plus ou moins directement les intempéries, les tensions de plus en plus prégnantes sur le fret (délai et coût), ainsi que la hausse des cours des matières premières. L'activité du secteur du BTP continue de se contracter. La hausse du cours du nickel constitue un facteur favorable même si le secteur n'en profite pas pleinement.

Les engagements de l'État progressent (sous forme de subventions, de prêts et de garanties), alors que les déséquilibres des finances publiques s'aggravent (effet de ciseau avec des recettes fiscales en retrait et des dépenses plus importantes). Les déficits du RUAMM, du régime des retraites ainsi que les engagements hors bilan sur les SEM de développement deviennent des sujets de préoccupations majeures, rendant inévitable des réformes en profondeur.

<sup>1</sup> [Note synthèse annuelle 2020](#) (IEOM, avril 2021).

<sup>2</sup> Le conflit a trouvé une issue début mars, au travers de Prony Ressources.

<sup>3</sup> Du 8 mars au 4 avril afin de stopper la circulation du virus.

<sup>4</sup> Depuis le 19 mars 2020, les vols commerciaux sont suspendus, les déplacements des personnes à l'international sont soumis à autorisation du gouvernement pour se limiter à des rapatriements ou à des motifs impérieux, et un décret impose (à compter d'octobre 2021) une obligation vaccinale aux voyageurs.

<sup>5</sup> Un deuxième confinement est mis en place avec l'apparition de nouveaux cas de covid. Il est strict entre le 7 septembre et le 10 octobre puis adapté (strict le week-end) entre le 10 et le 15 novembre et enfin allégé à partir du 15 novembre avant d'être levé le 19 décembre.

<sup>6</sup> [Compte rapides de la Nouvelle-Calédonie CEROM 2020 et 2021](#), mars 2022.

## Un climat des affaires très volatil mais en progression

En 2021, l'indicateur du climat des affaires (ICA) s'établit à **95,6 en moyenne**, en progression de 11,1 points par rapport à 2020 (plus bas historique). Depuis le début de la crise sanitaire, l'évolution de l'ICA se caractérise par une forte volatilité induite notamment par les périodes de confinement. En 2021, cela se traduit par une chute de l'indicateur au 3<sup>e</sup> trimestre (-10,3 points) suivi d'une remontée au 4<sup>e</sup> trimestre (+7,7 points). La fin d'année se termine donc sur des perspectives moins défavorables : les dirigeants d'entreprises tablent en moyenne sur une hausse de 3,0 % de leur chiffre d'affaires en 2022. Ils restent cependant inquiets de la pression croissante sur les prix et de l'évolution de leur trésorerie.

## Un marché de l'emploi affaibli, mais qui s'adapte

En 2021, le marché de l'emploi continue d'être impacté par **une conjoncture défavorable**. Les entreprises bénéficient de la prolongation du chômage partiel « spécial covid » (9 900 bénéficiaires en 2021 contre 12 600 en 2020), ce qui a grandement permis de limiter les destructions d'emplois. Toutefois, dans les périodes de restrictions d'activité, des ajustements sur l'emploi sont observés : l'emploi salarié privé baisse de 1,6 % au 1<sup>er</sup> trimestre et de 1,2 % au 3<sup>ème</sup> trimestre (+2,3 % au 2<sup>ème</sup> trimestre), le secteur des services étant à chaque fois le plus touché. Même si l'emploi salarié sera certainement en hausse, en moyenne, en 2021, il ne reviendra pas à son niveau d'avant crise sanitaire (-1,2 % en moyenne en 2020) et s'accompagne d'une précarisation des emplois.

Les différents confinements et les arrêts de travail induits par le covid engendrent d'importantes difficultés sur le plan organisationnel poussant les entreprises à s'adapter. La montée en puissance du télétravail (en moyenne 4 entreprises sur 10 l'ont mis en place chaque trimestre) ou la digitalisation de certaines activités et relations commerciales témoignent de ces changements de pratiques, dont certaines seront probablement pérennisées au-delà de la crise sanitaire.

## Une remontée de l'inflation en 2021

La Nouvelle-Calédonie **affiche un taux d'inflation à 0,6 % en moyenne** annuelle en 2021, après une baisse inédite de 0,5 % en 2020. L'IPC est tiré à la hausse par les effets induits du rebond économique mondial, qui s'accompagne d'une remontée des prix de l'énergie (+4,2 %) et de l'alimentation (+2,7 %), ces derniers étant également impactés par les intempéries touchant la production agricole locale. Ces hausses ne sont que partiellement compensées par la baisse de 2,5 % des prix des produits manufacturés.

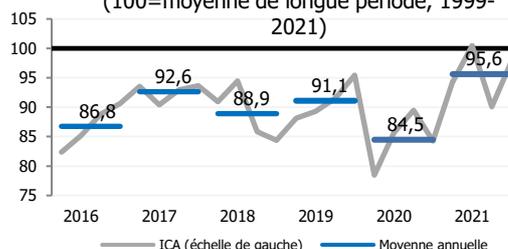
La fin d'année est marquée par une intensification des pressions à la hausse sur les prix avec un indice au plus haut depuis 2018 (90 % des entreprises constatent une hausse du prix des intrants). Face aux intempéries, au coût du fret, aux prix croissants des matières premières et aux hausses programmées de certains prix administrés (tabac, alcool), **une accentuation de cette tendance est probable en 2022**. D'ailleurs, d'après l'enquête de l'IEOM, deux entreprises sur trois prévoient d'augmenter leur prix.

## Une consommation des ménages résiliente

Les dépenses de consommation des ménages sont mécaniquement réduites pendant les périodes de confinement strictes, soit plus de 3 mois au total sur l'année 2021. Pour autant, **la consommation résiste globalement sur l'année** avec des phénomènes de rattrapage et de report sur le marché local observables dans certains secteurs<sup>7</sup>. Le bilan est par conséquent contrasté. Les importations de biens non durables progressent de 6,7 % (à 67,8 Md XPF), et la production des crédits à l'habitat progresse de presque 4 Md XPF sur l'année. En revanche, la production des crédits à la consommation est en léger recul, tout comme les ventes de véhicules, qui, après une chute au 2<sup>e</sup> trimestre, enregistrent une baisse de 1,7 % par rapport à 2020.

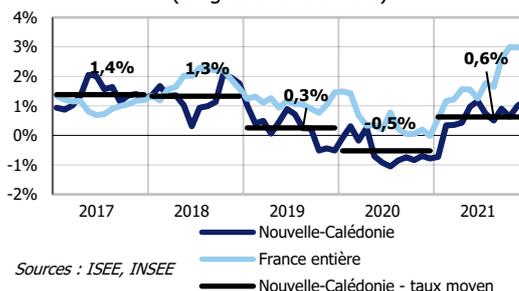
Contrairement à 2020, les ménages n'ont pas constitué de manière sensible une « épargne forcée » en 2021. Ainsi, les flux des actifs bancaires des ménages<sup>8</sup> sont plus faibles qu'en 2020, mais restent cependant au-dessus de leur niveau moyen d'avant crise, malgré le dynamisme des contrats d'assurance-vie.

Indicateur du climat des affaires (ICA)  
(100=moyenne de longue période, 1999-2021)



Source : enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM

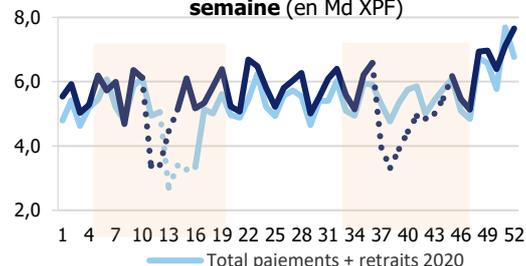
Indice des prix à la consommation  
(en glissement annuel)



Sources : ISEE, INSEE

Nouvelle-Calédonie  
France entière  
Nouvelle-Calédonie - taux moyen

Total paiements par carte et retraits / semaine (en Md XPF)



Source : CSB

\* Les pointillés correspondent aux périodes de confinement

<sup>7</sup> Le dispositif sanitaire mis en place par les autorités conduit à une réduction considérable des sorties de personnes qui sont contraintes de consommer localement.

<sup>8</sup> Cf. note impact de la crise sur l'épargne et l'endettement.

## Les entreprises privilégient leur trésorerie à l'investissement

Face à des périodes de confinement plus longues qu'en 2020, **les entreprises se sont attachées à préserver leur trésorerie**. Les dépôts bancaires progressent significativement, alimentés, comme l'an passé, par les différés d'échéances, les octrois de Prêts Garantis par l'État<sup>9</sup> (près de 10 Md XPF sur l'année) ou encore le Fonds de solidarité (plus de 4 Md XPF). L'efficacité de ces dispositifs est visible au travers du faible nombre de défaillances (319 contre 341 en moyenne depuis 2014).

Toutefois, le manque de visibilité a un impact négatif sur l'investissement. La production de crédits d'investissement des entreprises diminue de 15,8 % (-7,8 Md XPF) et les importations de biens d'investissement sont en recul (hors avion).

## Le déficit extérieur se creuse de nouveau

Les exportations baissent pour une 3<sup>e</sup> année consécutive (-4,3 % par rapport à 2020, à 171,8 Md XPF). Cette contraction s'explique par le recul des exportations de ferronickels (-3,9 %), ainsi que de l'arrêt de production d'autres produits dérivés (carbonate de cobalt, oxyde de nickel) que les hausses importantes de NHC (+15,1 %) et de minerai de nickel (+13 %) ne permettent pas de compenser. Les exportations des produits de la mer sont également en baisse (-29,3 %), du fait du recul sensible des ventes de crevettes et d'holothuries. Les importations, après avoir enregistré une contraction de 13,8 % en 2020, progressent de 3,7 % et retrouvent leur niveau de 2018. Cette tendance est portée par les biens d'investissement (+3,5 %) et les biens non durables (+6,7 %).

La contraction des exportations et la hausse des importations augmentent le déficit commercial qui passe de nouveau la barre des 100 Md XPF, avec une baisse de 5 points du taux de couverture (à 61 %).

## Les tensions sur les finances publiques s'accroissent

Les **rentrées fiscales reculent** pour la seconde année consécutive (-3,2 Md XPF par rapport à 2020 pour les droits constatés, après -6,7 Md XPF en 2020). La baisse concerne particulièrement l'IS (-7,5 % soit -2,1 Md XPF). Dans une moindre mesure, le rendement de la TGC et de l'IRPP diminue (respectivement -0,8 % et -1,7 %)<sup>10</sup>.

La situation de crise sanitaire continue d'engendrer des dépenses exceptionnelles : gestion de crise (réquisition hôtels et transport aérien, gestion des hôpitaux, dépenses sanitaires DASS et hôpitaux, etc.), estimées pour 2021 à près de 12 Md XPF ; mesures de soutien économique (principalement le chômage partiel) pour environ 4 Md XPF. À ces dépenses exceptionnelles, s'ajoute le financement du déficit structurel du RUAMM qui atteint 14 Md XPF en 2021.

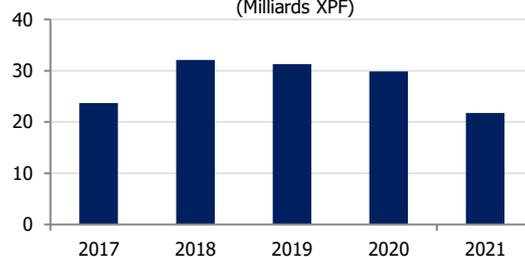
La collectivité Nouvelle-Calédonie, ne pouvant assumer l'ensemble de ses dépenses, a sollicité l'aide de l'État qui a octroyé deux subventions (15 Md XPF au total). Des fonds ont aussi été mobilisés auprès de certains établissements publics par le biais de prêts à taux zéro (4,5 Md XPF). Pour couvrir le reliquat, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a souscrit début 2022 un nouvel emprunt auprès de l'AFD garanti par l'État (21 Md XPF), après celui de 28,6 Md XPF contracté en 2020.

## La crise sanitaire impacte tous les secteurs

Quasiment tous les secteurs subissent des pertes de chiffre d'affaires en 2021. Les chefs d'entreprise interrogés sur cette évolution font état **d'une perte moyenne de 3,6 %**.

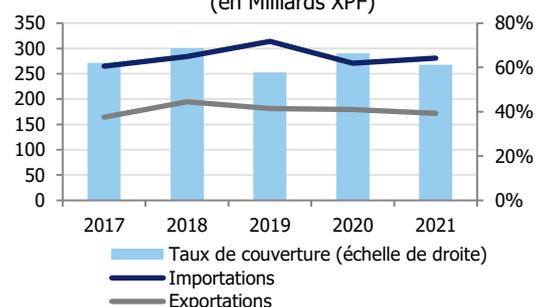
Comme l'an passé, les situations sont hétérogènes, mais les secteurs les plus impactés restent les mêmes : tourisme et services. Les industries et le BTP sont également fortement impactés. En revanche, bénéficiant d'effet report de la consommation locale, le secteur primaire et le commerce résistent mieux.

Production de crédits d'équipements (Milliards XPF)



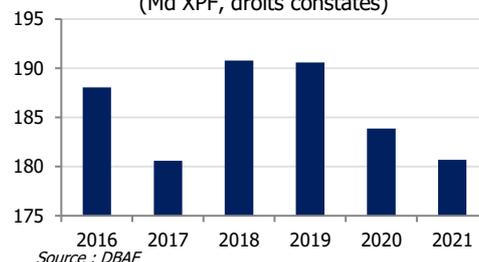
Source : IEOM

Échanges commerciaux (en Milliards XPF)



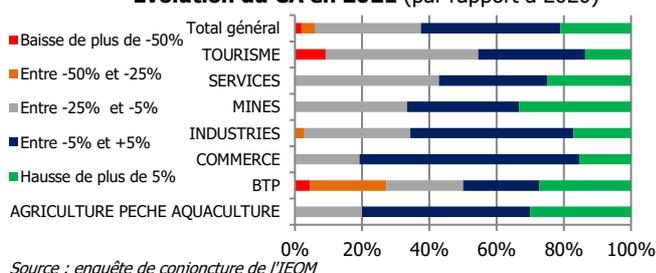
Source : Douanes, Isee

Recettes fiscales (Md XPF, droits constatés)



Source : DBAF

Évolution du CA en 2021 (par rapport à 2020)



Source : enquête de conjoncture de l'IEOM

<sup>9</sup> Prêt consenti par les banques aux entreprises de toutes tailles, quelle que soit leur forme juridique. Destiné à soutenir la trésorerie des entreprises, il bénéficie d'une garantie de l'État à hauteur de 70 % à 90 % selon la taille de l'entreprise. Le prêt comporte un différé d'amortissement sur une durée d'un an et sa durée de remboursement pourra s'étaler de 1 à 5 ans.

<sup>10</sup> TGC : Taxe Générale à la Consommation ; IS : Impôt sur les sociétés ; IRPP : Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques.

## Le secteur nickel ne bénéficie pas pleinement de la croissance des cours

Les fondamentaux du marché du nickel s'améliorent significativement en 2021. À la faveur d'une baisse des stocks mondiaux enregistrés dans les entrepôts du LME (-9,7 % en moyenne sur un an) et d'anticipations de pénuries des négociants, le **cours moyen du nickel progresse de 34,2 %** par rapport à 2020 pour s'établir à 18 476 \$/tonne. Stimulé par le développement rapide du marché des batteries électriques et les craintes d'une réduction des approvisionnements (notamment indonésiens), il se renforce tout au long de l'année pour atteindre son plus haut niveau depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2011 (19 813 \$/tonne au 4<sup>e</sup> trimestre).

Sur le territoire calédonien, à cause d'un niveau de production insuffisant, les opérateurs métallurgiques ne profitent pas pleinement de cette orientation favorable. En effet, la production métallurgique enregistre une troisième année consécutive de recul (-19,1 % en 2021, après -3,9 % en 2020 et -17,7 % en 2019). Plusieurs facteurs expliquent cette contreperformance : la fermeture de l'usine du Sud, en lien avec le conflit inhérent au choix de son repreneur ; les intempéries, qui ont pénalisé l'extraction minière en début d'année, et la maintenance de l'un des fours de l'usine du Nord. Cela se traduit par une baisse de production pour Prony Ressources et la SLN (respectivement -8 % et -18 % par rapport à 2020), tandis que celle de KNS reste stable. Dans le sillage de la production, les exportations de métal diminuent, tant en volume qu'en valeur (respectivement -28,0 % et -9,3 %).

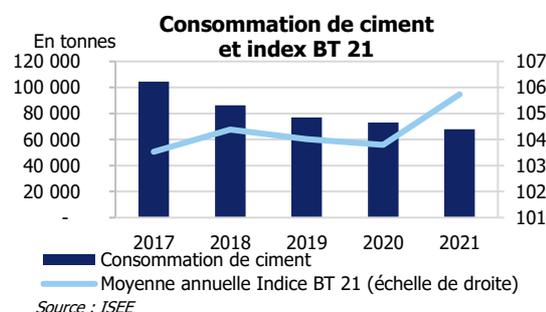
Même si la production minière s'affiche également en baisse en 2021 (-4,6 %), les exportations de minerais continuent de progresser en valeur (+13,0 %) grâce à la hausse des cours.



## La crise structurelle continue de s'aggraver dans le BTP

La tendance à la baisse de l'activité dans le secteur du BTP observée depuis plusieurs années se poursuit en 2021. La consommation de ciment atteint un nouveau point bas historique (-7,0 % par rapport à 2020). Si le marché de l'immobilier ancien se stabilise, la commande privée pour des constructions nouvelles se raréfie. Par ailleurs, dans un contexte institutionnel et budgétaire contraint et incertain (absence de gouvernement de plein exercice sur le 1<sup>er</sup> semestre et budget arrêté par l'État), l'investissement public est également limité.

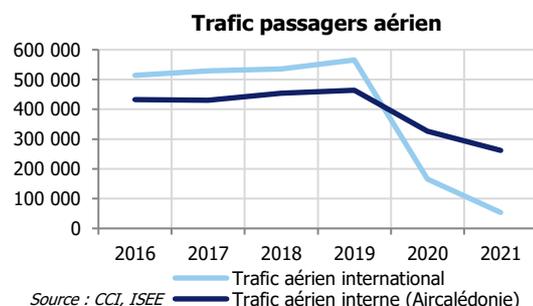
En parallèle, le secteur est confronté à la flambée des prix des matériaux de construction : l'index BT 21 augmente de 1,9 % en moyenne par rapport à 2020 avec une forte accélération en fin d'année (+4,7 % en glissement annuel fin 2021).



## Un secteur touristique profondément touché, une reprise espérée en 2022

La crise sanitaire continue de toucher de plein fouet le secteur touristique. Les frontières de la Nouvelle-Calédonie sont fermées depuis le 19 mars 2020 et s'ouvrent progressivement à la métropole depuis le 1<sup>er</sup> décembre. Après avoir connu une chute brutale en 2020 (-71 %), le trafic aérien international est divisé par 3 en 2021, passant à 53 608 passagers. Le trafic aérien interne n'a pas été épargné, avec une baisse de 20 % en 2021 liée aux confinements : le nombre de passagers chute à 262 055 (plus de 450 000 avant la crise). La crise sanitaire a également mis les croisières à l'arrêt et fortement réduit l'activité des agences touristiques, ainsi que de certains hôtels.

Selon l'enquête de conjoncture menée par l'IEOM, près d'une entreprise sur deux enregistre une diminution de son chiffre d'affaires en 2021. Néanmoins, avec la reprise progressive des vols internes à partir du 25 novembre, l'ouverture des frontières et l'allègement des restrictions sanitaires en début d'année, les perspectives s'améliorent, bien qu'un retour à la normale sera probablement long.



## Une conjoncture moins favorable pour le secteur primaire

Les effets de reports de la consommation des ménages vers le secteur primaire qui avaient été observés en 2020 sont moins marqués en 2021. Les périodes de confinement, plus longues, perturbent les chaînes de distribution et d'écoulement des productions alors que le secteur est dans le même temps confronté aux intempéries (en début et fin d'année) impactant son niveau de production (particulièrement dans les filières végétales). Évoluant dans un marché international défavorable, la filière aquacole sous performe, en lien avec des exportations de crevettes en forte baisse (-35,2 % en volume par rapport à 2020). Les tonnages débarqués par les palangriers et les exportations de thons sont en hausse (respectivement +2,4 % et +28,2 %), permettant à la filière pêche de résister, même si elle a périodiquement connu des difficultés pour écouler ses produits. En 2021, la filière viande parvient globalement à maintenir son niveau de production : +3,8 % pour les abattages bovins et -0,3 % pour les abattages porcins. En outre, le renchérissement du coût des intrants commence à peser sur le secteur en 2021. L'IPAMPA qui mesure l'évolution de ces prix progresse de 4,3 % entre le 4<sup>e</sup> trimestre 2020 et le 4<sup>e</sup> trimestre 2021. Cette tendance devrait se poursuivre voire s'accélérer en 2022 avec en filigrane les conséquences de la guerre Russo-Ukrainienne (deux pays très présents sur le marché des matières premières agricoles).

## L'activité bancaire reste dynamique

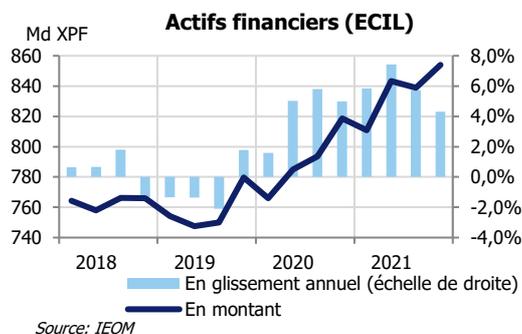
### Des conditions monétaires particulièrement accommodantes

En réponse à la situation conjoncturelle et sanitaire, l'IEOM continue de soutenir la liquidité bancaire de sa zone monétaire afin de faciliter le financement de l'économie. Trois lignes de refinancement bancaire LR36 (maturité 36 mois) à taux zéro ont été proposées en appel d'offres, pour une enveloppe totale sur l'année de 75 Md XPF (après 100 Md en 2020) dont 57 Md alloués la Nouvelle-Calédonie (soit un encours de 120 Md XPF au total fin 2021). La détente des taux pour les agents économiques s'est également poursuivie : -20 pdb en 2021 pour les taux des crédits d'équipement (-80 pdb depuis 2018), taux à l'habitat au plus bas historique à 1,6 % en moyenne (-10 pdb en 2021, -45 pdb depuis 2018)<sup>11</sup>.

### Le rythme de croissance des dépôts ralentit, mais reste soutenu

L'encours des actifs financiers détenus par les agents économiques dans les établissements de crédit installés localement s'élève à 854 milliards XPF à fin 2021, en progression de 4,3 % sur un an (contre +5,0 % en 2020 et +1,8 % en 2019). La croissance est tirée par l'augmentation des dépôts à vue (+9,8 %), principalement des entreprises (+14,9 %) alors que celle des ménages ralentit (+4,3 %, après +9,0 % à fin 2020), tout en restant soutenue.

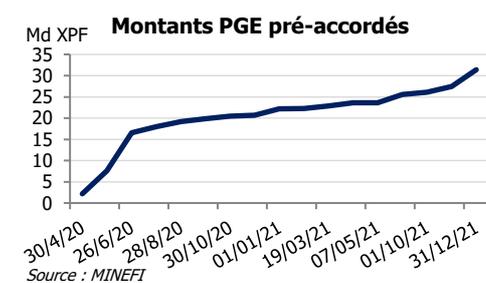
Concernant les placements rémunérés, l'année 2021 est marquée par une franche accélération de l'encours des contrats d'assurance-vie (+9,4 %, après +4,7 % en 2020). L'ensemble des arbitrages des agents économiques continue de se faire au détriment des placements à court terme, notamment des dépôts à terme (DAT) qui enregistrent un nouveau recul (-12,1 %, après -6,5 % en 2020), les conditions de rémunérations étant devenues moins avantageuses.



### Les crédits de trésorerie aux entreprises continuent de tirer l'activité de crédits

À fin décembre 2021, l'encours brut total des crédits consentis atteint un point haut à 1 343 milliards XPF, soit une progression de 1,2 % sur un an (+16,3 Md XPF). Ce rythme de croissance est plus faible qu'en 2020 (+5,2 %) qui avait été marquée par l'octroi du prêt de l'AFD (28,6 Md XPF) à la Nouvelle-Calédonie et par le déploiement des PGE auprès des entreprises (22,3 Md XPF).

Pour autant, face à la crise sanitaire qui perdure, la sollicitation du secteur bancaire par les entreprises reste importante : les encours de crédits progressent de 1,6 % (contre +2,1 % en 2020), tirés par les crédits d'exploitation (+3,0 %), avec des octrois de PGE encore conséquents en 2021 (9,1 Md XPF), notamment suite au 3<sup>e</sup> confinement. Concernant les ménages, la croissance de l'encours de crédits décélère (+3,1 % en 2020 à +0,9 % en 2021), avec pourtant une production des crédits à l'habitat bien orientée, mais qui ne compense pas les amortissements importants des encours. Dans le même temps, les encours de crédits à la consommation enregistrent un recul de 3,1 % (après +1,6 % en 2020).



Après avoir fortement augmenté en 2020 suite au prêt de l'AFD, l'encours de crédits des collectivités locales baisse de 1,6 % en 2021. Le nouveau prêt AFD octroyé début 2022 à la Nouvelle-Calédonie (21 Md XPF) induira à nouveau une hausse de l'encours.

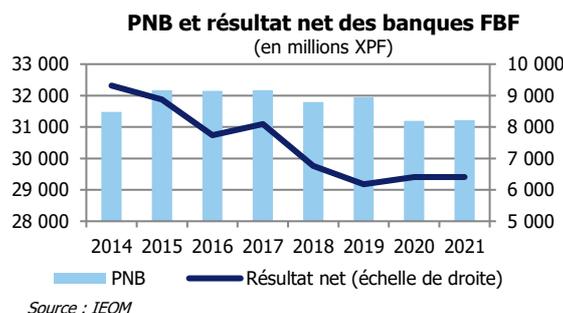
### Un portefeuille robuste, mais qui montre des signes de dégradation

À fin décembre 2021, la qualité du portefeuille des établissements de crédit affiche une légère dégradation, signe de la progressive fragilisation des agents économiques. Alors que les mesures de soutien continuent de jouer efficacement leur rôle d'amortisseur conjoncturel (pas de hausse des défaillances ni de suppressions massives d'emplois), le taux de créances douteuses progresse toutefois de 3,5 % à fin 2020 à 4,2 % à fin 2021. Quoique toujours contenue, l'évolution de ce taux sera à suivre avec attention, les risques pesant sur la solvabilité des entreprises pouvant s'accroître du fait de l'arrêt prévisible des mesures de soutien et du début de l'amortissement des PGE.

### Un PNB et un résultat net stable pour les banques FBF

En 2021, grâce au maintien d'une activité dynamique et à la réduction du déficit lié aux opérations interbancaires, le produit net bancaire cumulé des quatre banques de la place se stabilise à 31,2 milliards XPF.

En parallèle, les frais généraux augmentent légèrement (+1,2 %), mais l'absence de frais de « siège social » et la diminution du coût du risque (-5,6 %) permettent toutefois une hausse du résultat d'exploitation (+1,1 %). Au final, impacté par une nette progression de l'impôt sur les bénéfices (+26,4 %), le résultat net consolidé se stabilise à 6,4 milliards XPF.



<sup>11</sup> Cf. taux des crédits.

## Perspectives 2022 : les incertitudes locales et internationales pourraient compromettre les facteurs de reprise

---

Après deux années marquées par la pandémie et de multiples crises, **l'économie calédonienne entrevoit une possible reprise en 2022**. Interrogés en début d'année 2022, les dirigeants d'entreprises tablent en moyenne sur une hausse de 3,0 % de leur chiffre d'affaires en 2022 (après une baisse de plus de 3 % l'année précédente).

La levée des restrictions sanitaires ainsi que la réouverture des frontières devraient permettre une meilleure visibilité et un retour progressif à un fonctionnement normal des secteurs (services touristiques notamment). Certains secteurs qui ont profité d'effets de report sur le marché local seront en revanche moins bien positionnés, même si ce processus de normalisation devrait s'inscrire dans le temps.

En parallèle, la conjoncture favorable pour le secteur du nickel, caractérisée par un cours LME sur des plus hauts, constitue un facteur de soutien alors que la production métallurgique monte en puissance : usine du Nord qui fonctionne désormais sur deux fours et production quasi nominale pour l'usine du Sud et l'usine de Doniambo de la SLN. À cela s'ajoutent les nouvelles autorisations d'exportations de minerais accordées à la SLN. Les projets liés spécifiquement à ce secteur (projets de Prony Resources : Lucy et méga-centrale photovoltaïque ; projets de la SLN : travaux sur site minier, maintenance et rénovation de Doniambo...) ainsi que le lancement ou déblocage d'un certain nombre de projets structurants<sup>12</sup> pour le Territoire sont de nature à redonner un peu d'élan à certaines branches du secteur BTP et plus largement à l'emploi. À ce titre, en fin d'année 2021, les intentions d'investissements à horizon 12 mois des entreprises de l'enquête IEOM sont mieux orientées (sans être encore majoritairement favorables), laissant espérer qu'une dynamique pourrait se mettre en place.

Pour autant, **l'environnement économique est particulièrement fragile et les risques déjà présents pourraient entraîner l'économie dans un scénario moins favorable**. En effet, les mesures de soutien prises pendant la crise sanitaire se sont faites, pour partie, au prix d'un accroissement important de l'endettement notamment des entreprises et de la collectivité Nouvelle-Calédonie. Une incertitude existe maintenant quant à la capacité de financer de nouveaux investissements. Avec un taux d'endettement à plus de 160 % en 2021, et un nouveau prêt AFD contracté début 2022 de 21 Md XPF, la Nouvelle-Calédonie a déjà annoncé des arbitrages sur les dotations et les dépenses. Dans cette même logique, des réformes de fonds sont en cours comme l'allongement de l'âge de la retraite et un projet de réforme fiscale proposé par le Gouvernement en début d'année 2022 qui prévoit un rendement fiscal supplémentaire de 15 Md XPF en année pleine.

L'effet sur le pouvoir d'achat des ménages de cette pression fiscale supplémentaire pourrait être exacerbé par la montée très probable de l'inflation liées aux tensions sur les approvisionnements et aux effets du conflit russo-ukrainien sur les prix des matières premières énergétiques, alimentaires, ainsi que sur le transport.

Enfin, sur les plans politique et institutionnel, après un 3<sup>e</sup> référendum qui a confirmé le maintien de la Nouvelle-Calédonie au sein de la république française<sup>13</sup>, une période de transition de 18 mois, post-accord de Nouméa, s'est ouverte et doit permettre l'élaboration d'un nouveau projet institutionnel sur lequel les calédoniens auront à se prononcer. Cette phase est source d'espoirs, mais aussi d'incertitudes, avec des effets probables sur la confiance et sur l'attractivité du territoire, deux facteurs indispensables au potentiel de croissance. Durant cette période cruciale, il reviendra également aux acteurs économiques de concrétiser les réflexions visant à tendre vers un modèle économique plus pérenne et soutenable.

---

<sup>12</sup> Réaménagement de l'Anse Vata, Marina de Nouré, réfection de la piste de Tontouta, construction d'un parc de loisir à Rivière Salée, construction ou rénovations de routes, implantation de parcs photovoltaïques...

<sup>13</sup> Marqué par une forte abstention (56,2 % des inscrits), liée à la non-participation d'une grande partie de l'électorat indépendantiste, le scrutin s'est soldé par la victoire du « NON » à l'indépendance qui a totalisé 96,5 % des suffrages exprimés.